

Département de la
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Canton du
NORD MÉDOC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE
DU TOURISME DE LA
COMMUNE DE VENDAYS-
MONTALIVET**

Commune de
VENDAYS-MONTALIVET

SÉANCE DU 06/10/2025

Date convocation : 29/09/2025

Date affichage : 29/09/2025

Nombre de membres :

Titulaires en exercice : 12
présents : 9
absents excusés représentés 1
absent excusé 9
absent : 0
de votants : 10

*L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-sept heures,
les membres du Comité de Direction de l'Office du
Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont
réunis dans la salle du Conseil, à la mairie, sur convocation.*

PRÉSENTS	TRIOULET – LASSUS Jean	SARRAZIN Olivier
	FONTENEAU Marie	BARTHELEMY Laurent
	PEYRUSE Chloé	BAHOUGNE Sylviane
	BRUN Véronique	FABRE Michel
		BOURNEL Pierre
ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS	BALMETTE Jean-Pierre	
ABSENTS EXCUSÉ	BERTET Jean-Marie	BILBAO Thomas
	RODRIGUEZ Jean-Marc	ARIAS Vincent
	SIROUGNET Bruno	LUCAS Patrick
	CHAMPION Laurent	DASSE Julien
	GESLIN Thibault	
ABSENTS		

PROCES VERBAL DU CODIR DU 06 OCTOBRE 2025

Monsieur le Président ouvre la séance à 17h00.

Monsieur le Président propose que les fonctions de secrétaire de séance soient remplies par Monsieur BARTHELEMY Laurent.

Le Comité de Direction confirme la nomination de Monsieur BARTHELEMY Laurent.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur le Directeur de l'office de Tourisme, Tony ROBIN.

Monsieur le Directeur passe à l'ordre du jour.



ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025
- 2 - Délibération tarif guide des marées 2026
- 3 - Délibération de prise en charge par l'Office de Tourisme du déficit de la régie de recettes
- 4 - Délibération décision modificative n°2
- 5 - Situation budgétaire
- 6 - Point RH
- 7 - Points divers



1- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025

Monsieur le Directeur soumet au vote le procès-verbal du Comité de Direction du 10 juillet 2025.

Le procès-verbal est validé par les membres du Comité de Direction.

Adopté	10		Abstention	0		Refus	0
--------	----	--	------------	---	--	-------	---

2- Délibération tarif guide des marées 2026

Il est proposé à la vente 12 encarts à 100 € HT

La délibération est approuvée par les membres du Comité de Direction.

Adopté	10		Abstention	0		Refus	0
--------	----	--	------------	---	--	-------	---

3- Délibération de prise en charge par l'Office de Tourisme du déficit de la régie de recettes

Il est proposé de prendre en charge, par le budget l'Office de Tourisme de Vendays-Montalivet, le déficit d'un montant de 50€ de la régie de recettes.

La délibération est approuvée par les membres du Comité de Direction.

Adopté	10		Abstention	0		Refus	0
--------	----	--	------------	---	--	-------	---

Délibération décision modificative n°2**FONCTIONNEMENT :**

<u>Sens</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>MONTANT BP VOTE</u>	<u>MONTANT PROPOSE</u>	<u>MONTANT BP + DM</u>
D	011	Charges à caractère général	271 020,51 €	-15 010,00 €	256 010,51 €
D	012	Charges de personnel, frais assimilés	476 416,49 €	15 000,00 €	491 416,49 €
D	65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	10,00 €	10,00 €
D					
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES			747 437,00 €		747 437,00 €

<u>Sens</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Compte</u>	<u>MONTANT BP VOTE</u>	<u>MONTANT PROPOSE</u>	<u>MONTANT BP + DM</u>
D	011	6231 Annonces et insertions	16 500,00 €	-5 000,00 €	11 500,00 €
D	011	6236 Catalogues et imprimés	15 000,00 €	-5 010,00 €	9 990,00 €
D	011	6251 Voyages et déplacements	14 00,00 €	- 5 000,00 €	9 000,00 €
D	012	6411 Salaires, appointements, commissions	161 007,23 €	15 000,00 €	176 007,23 €
D	012	6588 Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	10,00 €	10,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES			747 437,00 €		747 437,00 €

La délibération est approuvée par les membres du Comité de Direction.

Adopté	10	Abstention	0	Refus	0
---------------	-----------	-------------------	----------	--------------	----------

1- Situation budgétaire

Le Directeur présente un point sur la situation budgétaire au 03/10/2025

- En section de fonctionnement :

Le budget voté est de 807 437 €, nous avons dépensé (dépenses) à ce jour 407 024,55 € et perçu (recettes) 760 702,50 €.

Nous avons donc dépensé 50 % du budget dépense de fonctionnement et perçu 99 % des dépenses de fonctionnement.

La taxe de séjour 2025 perçue à ce jour s'élève à 402 424,25 €, il nous reste à percevoir 40 489,37 €, dont le versement est en cours.

Le CA de la boutique au 3 octobre s'élève à 5253 €, alors que sur l'année 2024 le CA s'élevait à 4130 €.

- En section d'investissement :

Le budget voté est de 95 730,21 €, nous avons dépensé (dépenses) à ce jour 27 726,93 €, soit 29 %.

2- Point RH

Recrutement de Noelly JUARROS au poste de Chargée de mission / Assistante de direction.

Fin des contrats saisonniers de Flora ABRIBAT et Julia TAUDIN le 31 août 2025 et de Romain BOURBOUSSON le 30 septembre 2025.

3- Point divers

Nous avons accueilli à l'OT 16 000 visiteurs durant les 2 mois, soit une fréquentation identique à 2024. Nous avons organisé 13 visites guidées, avec 6 intervenants, nous totalisons 251 participants avec 19 personnes en moyenne sur les visites et un taux de satisfaction de 94%.

Un rapide bilan des actions de communication est présenté avec Véronique Brun. Un projet vidéo est en cours pour présenter les commerces ouverts en hiver sur la commune.

Le projet des étudiants de l'Université de Bordeaux est présenté dans sa globalité sur la thématique de renouveler l'offre des balades et randos. Les élus seront associés aux présentations des étudiants.

Monsieur le Directeur demande aux membres du Comité de Direction s'ils souhaitent aborder d'autres questions diverses ?

BARTHELEMY Laurent :

Demande d'un comparatif 2025 / 2024 de la perception de la taxe de séjour.

Vidéo communication réseau, rappel de mettre en avant les commerces du bourg de Vendays.

Demande d'une présentation sur l'assiduité des élus au Codir de l'OT.

Le prochain CODIR sera en novembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 45

Avant de quitter la salle, Monsieur le Directeur demande aux élus présents de bien vouloir signer la feuille de présence.

Le Président,

Jean TRIJOLET-LASSUS



Le secrétaire de séance

Laurent BARTHELEMY

